

Postulat : L'utilisation de l'eau du réseau :

Un bilan complet comme base indispensable pour une stratégie d'économie de l'eau Alexandra Gerber

Résumé

L'eau potable est un bien précieux, et sa production et distribution exigent de grandes quantités d'énergies. Le postulat demande

- un bilan annuel sur l'utilisation de l'eau du réseau à Lausanne et
- une stratégie pour en réduire la consommation.

L'eau douce ne constitue que 3 % du volume total de l'eau sur terre. Il s'agit donc d'un bien rare. Pendant des décennies, la Suisse, « château d'eau de l'Europe », semblait à l'abri des pénuries d'eau qui sévissaient ailleurs dans le monde. Les sécheresses des étés 2018 et 2022 nous ont données un avant-goût de ce qui nous attend dans les années à venir, avec les niveaux des lacs et rivières au plus bas, des écosystèmes mis à mal, des cultures agricoles perdues, des pâturages asséchés, et des restrictions d'eau dans certaines communes.

De plus, le captage, le traitement, le stockage et le pompage, la distribution, l'évacuation et l'épuration d'eau exigent de grandes quantités d'énergie. Le Service de l'eau fait partie des principaux consommateurs d'énergie de Lausanne, avec une consommation de 20-24 GWh/an rien que pour l'approvisionnement en eau, dont 80 % pour le pompage¹, donc environ 4 fois plus que tout l'éclairage public de Lausanne². Pour économiser de l'énergie, il faut donc également réduire la production – et donc la consommation – d'eau.

Dans son Rapport de base sur la sécurité de l'approvisionnement en eau et sur la gestion de l'eau, adopté le 18 mai 2022³, le Conseil fédéral affirme le besoin de planifier des ressources en eau, notamment en vue des changements climatiques, mais constate que les données indispensables à cette planification – notamment de savoir quelles quantités d'eau sont utilisées et quand - n'existent pas pour l'heure.

Certaines villes – dont Montréal – se sont déjà dotées d'un programme d'économie de l'eau potable et publient régulièrement un bilan de l'usage de l'eau⁴. A la demande du conseiller d'Etat A. Hodgers, les SIG de Genève sont en train d'élaborer pour l'été 2023 un plan d'action visant à réduire le gaspillage d'eau dans les ménages et les entreprises.⁵

¹ Préavis N°2022 /21 Installation de panneaux photovoltaïques et réduction de la consommation énergétique des réservoirs et des usines d'eau potable du Service de l'eau, p. 1.

² Avec une consommation annuelle de 5.8 GWh d'après les informations du SIL.

³ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-88853.html>

⁴ Voir par exemple le bilan 2018 de la Ville de Montréal,

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/EAU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN_USAGE_EAU_2018-FINAL.PDF, avec une réduction de 32 % de la production d'eau par personne par jour en 2017 par rapport à 2001.

⁵ Sécheresse et pénurie d'eau à Genève, «Je veux lancer un programme pour économiser l'eau», Article du journal 24 h du 31.08.2022.

Il nous semble indispensable que Lausanne se dote également de tels instruments. Ainsi, nous invitons la Municipalité à établir et à publier **un bilan annuel sur la consommation d'eau du réseau** comprenant, par exemple, l'évaluation (voire, à défaut de données, des estimations) de :

- la consommation d'eau issue du réseau (total et par habitant-e) par année sur le territoire lausannois,
- son évolution dans le temps et en comparaison à la moyenne suisse,
- la part liée au secteur public (par service), aux ménages privés, aux entreprises et à l'agriculture,
- les principaux postes de consommation par secteur (par type d'installation ou d'usage),
- les pertes dans le réseau,
- les pics de consommation durant l'année,
- la provenance de l'eau (sources, lacs) approvisionnant la ville de Lausanne avec la part de chacune des provenances,
- les volumes d'eau qui ont dû être exclus du réseau en raison d'une contamination la rendant impropre à la consommation,
- les volumes et la part de l'eau approvisionnant les différentes communes voisines respectivement la ville de Lausanne depuis le réseau lausannois.

Il conviendrait sur cette base d'identifier les principaux **risques liés à l'approvisionnement en eau** à Lausanne selon différents scénarios à moyen-long terme, et de se fixer des **objectifs de réduction** de la consommation visant à contenir ces risques. Sur cette base, un premier **plan de réduction de la consommation d'eau du réseau** devrait être élaboré. Dans ce cadre, nous invitons la Municipalité à étudier différentes pistes de réduction en considérant notamment :

- les usages ou types d'installations qui devraient être réduits, supprimés, modifiés ou remplacés⁶,
- le potentiel de substituer l'eau du réseau par la récupération de l'eau de pluie, dans les endroits où celle-ci ne peut pas être infiltrée,
- le potentiel de substituer la consommation de l'eau du réseau par les « eaux grises » ou les eaux usées épurées pour certains usages,
- les instruments à disposition de la commune pour y parvenir.

Conclusions :

Ce postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité :

1. d'établir et de publier un bilan annuel sur la consommation d'eau du réseau à Lausanne,

⁶ Par exemple, à Montréal, une grande économie d'eau potable a pu être réalisée grâce à l'interdiction de l'utilisation d'appareils de refroidissement ou de climatisation utilisant de l'eau potable, puisqu'un seul commerce représentait une consommation de plusieurs dizaines de milliers de litres par jour (voir Bilan 2018, p. 30).

2. de faire rapport des principaux risques liés à l'approvisionnement en eau à Lausanne selon différents scénarios à moyen-long terme,
3. de se fixer des objectifs de réduction de consommation visant à contenir ces risques,
4. d'émettre un premier plan de réduction de la consommation d'eau du réseau,
5. de faire rapport sur les objectifs définis et les mesures mises en œuvre.

Signatures :

Alexandra Gerber Angélique Chatton Valérie d'Acremont
Vincent Vouillamoz
Yvan Salzmänn, Esperanza Pascuas Samson Yeman

 



